



Modification de l'actionnariat de Biofirst S.A.

Dans le cadre de la stratégie de FLORIDIENNE de détenir la majorité du capital de ses participations et conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires liant FLORIDIENNE ET COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE, FLORIDIENNE a acquis la participation que COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE détient dans le capital de BIOFIRST S.A. (49,4%). Cette acquisition a été réalisée sur base d'une valorisation de 21 millions d'euros pour 100% de BIOFIRST S.A. et d'un éventuel complément de prix en cas de vente de CHEMCOM S.A. avec une plus-value dans les 18 prochains mois.

Cette vente n'aura pas d'impact sur les fonds propres consolidés de COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE. Elle augmentera sa position de trésorerie de 10,4 millions d'euros.

FLORIDIENNE détiendra ainsi 98,8% du capital de BIOFIRST, le solde étant détenu par le management. Cette participation qui était consolidée par mise en équivalence sera consolidée globalement à partir du 1 janvier 2012.

Au 31 décembre 2010 Floridienne avait consolidé par mise en équivalence un résultat net de 0,15 millions d'euros pour sa quote part. Le chiffre d'affaires non consolidé par Floridienne de Biofirst était de 27,8 millions d'euros.

Floridienne devrait consolider par mise en équivalence fin 2011 un résultat équivalent à celui de 2010.

BIOFIRST comprend 4 sociétés qui développent des produits et des technologies pour l'agriculture et le bien-être :

Biobest : Présent à travers ses filiales dans une dizaine de pays et exportant dans plus de 55 pays, Biobest est un des leaders mondiaux dans la pollinisation des fruits et des légumes par les bourdons ainsi que dans la lutte biologique par les insectes utiles.

Chemcom : Cette société recherche des alternatives aux insecticides chimiques en développant l'utilisation de molécules volatiles influençant le comportement des insectes. Chemcom a également créé en partenariat avec Givaudan, le leader mondial des arômes et parfums, Tecnoscent qui est en phase de développement de bloquants de mauvaises odeurs pour l'industrie des déodorants, des poudres à lessiver et des détergents.

Sopral : Située à Madagascar, cette société est active dans le poivre vert, les huiles essentielles et la vanille. Des alliances stratégiques permettent à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île.

Sotecna : Société spécialisée dans la production d'huiles essentielles pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie Sotecna s'appuiera sur la présence du Groupe Floridienne à Madagascar, en Indonésie et dans les pays de l'est pour s'assurer un approvisionnement en matières premières de qualité et les y transformera localement.

Contacts Floridienne

Philippe Bodson, Président
Tél : +32 2 353 00 28
Info@floridienne.be

Gaëtan Waucquez, Managing Director
Tél : +32 2 353 00 28
info@floridienne.be

Contacts Compagnie du Bois Sauvage

Vincent Doumier, Administrateur délégué
Tél : +32 2 227 54 60
GSM : +32 477 69 84 53
vincent.doumier@bois-sauvage.be

Laurent Puissant, Membre du Comité de Direction
Tél : + 32 2 227 54 54
GSM : +32 485 83 00 21
laurent.puissant@bois-sauvage.be

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur quatre secteurs : la chimie, les métaux spéciaux, l'alimentation festive et la biotechnologie.

COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE est une société holding à caractère patrimonial, cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, dont l'actionnaire principal est familial et stable.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite exercer une influence sur les entreprises dans lesquelles elle investit, notamment quant au choix des dirigeants et de la définition des orientations stratégiques. Elle apporte également un soutien permanent aux directions opérationnelles et une aide à la gestion financière. Son optique d'actionnaire à long terme constitue un gage de stabilité.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

Elle a pour objectif de ne pas dépendre du crédit et de se réserver les moyens nécessaires au développement des sociétés du Groupe.